

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18925 - 73ÈME ANNÉE

## Quand la Terre était aussi chaude qu'aujourd'hui, le niveau de la mer était plus élevé de 6 mètres

### Les plages condamnées à disparaître

L'accélération de la montée du niveau de la mer soulignée par une nouvelle étude indique que le délai pour se préparer à cette échéance inéluctable diminue. La majorité des Réunionnais verra ces changements.



Cette photo de la plage de l'Ermitage ne sera plus qu'un souvenir d'une époque révolue, car le niveau de la mer monte de plus en plus vite.

À l'Ermitage, à l'intersection de l'ancienne route nationale et de la route menant à la route des Tamarins, la borne kilométrique affiche la valeur suivante : « Altitude : 2 mètres ». Cette borne se situe à plusieurs centaines de mètres de la plage de l'Ermitage. Chacun a encore en mémoire les manifestations d'il y a 8 jours contre la présence de restaurants sur la plage. Or, les données d'une étude de l'Académie américaine des sciences indique que le rythme d'élévation du niveau de la mer risque de doubler au cours des 80 prochaines années. Ce résultat est publié dans un article de « L'Express » publié le 13 février dernier. Le même article précise que lorsque la température de la Terre était égale à aujourd'hui, le niveau de la mer était de 6 mètres plus élevé. À cette époque, le Groenland n'était pas recouvert par des glaciers, et la calotte de l'Antarctique était moins importante. La question que se pose les scienti-

fiques est de savoir quand le niveau de la mer sera en concordance avec la température moyenne. Une différence de 6 mètres aujourd'hui, cela signifie un bouleversement total de l'aménagement de La Réunion. Mais une hauteur moins élevée suffira à faire dépasser la cote d'alerte.

#### Un décalage de 6 mètres

Les Nations-Unies soulignent que 2017 était une des trois années les plus chaudes jamais mesurées. La température moyenne observée était supérieure de 1 degré avant l'époque où le développement du capitalisme a amené l'utilisation massive de charbon puis de pétrole. L'Accord de Paris signé en 2015 et ratifié en novembre 2016 fixe comme objectif une hausse de la température moyenne bien en-deçà de 2 degrés, l'objectif idéal était de 1,5 degré. Le point zéro n'est pas la

température actuelle, mais celle d'il y a près de 160 ans. Ce qui signifie que même si l'Accord de Paris est respecté, alors la température moyenne de la Terre pourra encore augmenter de 0,5 degré.

La dernière fois que cette valeur était égale à aujourd'hui, le niveau de la mer était plus haut de 6 mètres. Si on ajoute 0,5 degré, la correspondance entre température et hauteur des océans dépasse donc 6 mètres. Compte-tenu de la forte inertie de l'atmosphère et des océans, et sachant que le mouvement est déjà enclenché, il est donc certain que le niveau de la mer augmentera de plusieurs mètres. La seule incertitude est la date. Avant d'atteindre cette valeur maximale, les perturbations seront déjà conséquentes.

#### Le littoral condamné à être submergé

En prenant comme référence la borne kilométrique situées à quelques centaines de mètres de la plage de l'Ermitage, et qui affiche une altitude de 2 mètres, une hausse d'un mètre signifie que le littoral se situera plusieurs centaines de mètres à l'intérieur des terres actuelles. La plage serait alors au niveau de l'avenue de la Mer, et toutes les constructions en aval seraient en permanence inondées. Au fil des années, le trait de côte reculera pour s'établir au niveau de l'ancienne route nationale, puis s'établira au pied du massif montagneux qui surplombe la plaine littorale de La Saline. Si l'on projette cette valeur rien que dans l'Ouest, il apparaît que le centre-ville de Saint-Leu

ne sera plus habitable, ainsi que celui de Saint-Paul tout comme Saint-Gilles les Bains. Cela fait apparaître clairement que si une ville nouvelle est construite à Cambaie, elle aura des airs de Venise avec des bâtiments émergents de rue inondées en permanence par la mer.

### La question des nappes phréatiques

L'étude de l'Académie américaine des sciences indique que cette marche vers la catastrophe s'accélère. À ceux qui pensent que ce problème ne concernera que les générations qui vivront dans quelques

siècles, il suffit de rappeler le précédent du Bangladesh. En 2009 à Copenhague, une journaliste âgée de 25 ans était venue témoigner de l'accélération des effets du changement climatique dans son pays. Quand elle était collégienne, les médias et les autorités pensaient que les premiers effets allaient se faire ressentir dans quelques dizaines d'années. Mais entre son passage au collège et son témoignage de Copenhague, la crise a eu le temps de s'installer. La montée du niveau de la mer a atteint des nappes phréatiques du littoral. Elle a rendu l'agriculture impossible sur d'importantes superficies, obligeant des millions de paysans à s'entasser dans des bidonvilles de la capitale. Ce changement ne mit que 10 ans à s'opérer,

imposant au Bangladesh à penser dès maintenant à des solutions pour reloger 20 millions de personnes au cours des 20 années à venir.

Dans notre île, les nappes phréatiques du littoral sont essentielles, car elles permettent d'assurer l'approvisionnement en eau indépendamment du débit des rivières. C'était la solution mise en place au Port dans les années 1970, à une époque où le changement climatique n'était pas connu. Avec la montée du niveau de la mer, il faudra donc trouver des solutions pour alimenter en eau les personnes qui dépendent des nappes. Cela suppose d'y travailler dès maintenant.

**M.M.**

## Di sak na pou di

# Une journée de... chien, pour Jean-Paul Virapoullé !

**I**l nous est arrivé à tous des jours où rien ne va. Et ce n'est pas le Maire de Saint-André, par ailleurs, Président du Conseil de Surveillance du CHU et Ex - 3e Vice-président du Conseil Régional qui dira le contraire.

Et pour cause. Ce vendredi 16 février, la communauté chinoise débutait la célébration du nouvel an. Une année placée sous le signe du chien et qui, selon les prédictions, pourrait ne pas être une tasse de thé pour la planète. Cela étant, au moment où les pétards résonnaient un peu partout dans l'île, des explosions d'une toute autre nature retentissaient à la Pyramide inversée où se déroulait la séance plénière, tant attendue, du Conseil régional. Je n'en voudrai pas à celles et ceux, qui estimeraient qu'il ne s'agisse, ni plus ni moins, que d'un pet de

chien. Quoi qu'il en soit, c'est Karine Nabénéssa, la principale opposante à Didier Robert, qui se voyait éjectée de la Commission permanente, les larmes aux yeux. Ni l'intéressée, ni son mentor, Thierry Robert n'avait vu - semble-t-il - venir le coup, visiblement bien préparé.

Mais surtout, ce qu'il est à retenir, c'est le sort réservé au maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé qui s'est vu évincé de la commission permanente sur décision de Didier Robert, président de Région. Et comme cela ne suffisait pas, Didier Robert a voulu faire boire à Jean-Paul Virapoullé, le calice jusqu'à la lie, en proposant une des adjointes de ce dernier, comme 2e Vice-présidente de la Région, sous des prétextes fallacieux, ce qui allait faire bondir celui qui, il y a quelques semaines encore, aspirait à la 1ere

Vice-présidence. Une vraie journée de... Chien pour le maire de Saint-André qui, finalement, a dû faire contre mauvaise fortune bon cœur, l'adjointe en question ayant obtenue la 6e Vice-présidence. Mais, on n'apprend pas un vieux singe à faire la grimace, doit se dire Jean-Paul Virapoullé

Cela étant, force est de constater que les mois qui nous séparent des municipales de 2020 ou 2021 seront pour l'actuel maire de Saint-André, tout sauf une promenade de santé, et ce quoique qu'il puisse nous faire croire. Tout en sachant que selon l'horoscope chinois, le signe de Jean-Paul Virapoullé, correspond au singe, celui de Didier Robert, au dragon. Imaginez la scène !

**Paul Dennemont**

## In kozman pou la rout

### « Amène la pyès »

Mi souvien néna in bon pé d'tan sak ni apèl koméla « in fime » bann zansien téi apèl sa in « pyès ». Souvan dé foi ou té i antann : « Garson i amène la pyès ». Té i antann galman : « té in gayar pyès mé domaz Garson i mor dsi la fin. ». Garson lété « Kid Carson » dann komansman, apré shak foi l'avé in védète sansa in éro téi kriy sa « Garson ». Sirtou dann poulayé demoun té for pou sa. Aprésa, sanm pou moin, kozman-la la pass dann la vi normal, donk la sort dann la vi artisyèl ou i trouv dann sinéma. Ou amène la pyès kan ou sé lo shèf kisoï dann travaye, kisoï dann bitasyon, kisoï dann in prozè, in biro sansa d'ot afèr ankor. Malorèzman koméla plizanplis sé bann moun i sort déor i amène la pyès ! Kansa bann rényoné sar in pé lo shèf ? Kansa zot v'amène la pyès ? Lé pliské tan ! zot i pans pa ? Alé ! mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

## La fortune d'une personne égale 2,6 millions d'années de SMIC

**B**ernard Arnault : La fortune du patron de LVMH équivaut à 2,6 millions d'années de SMIC c'est à dire : 37,5 milliards d'euros. Budget annuel 2018 de la Défense nationale = 34,2 milliards d'euros. Bernard Arnault : fortune 2,600 millions d'années de SMIC. Nombre de chômeurs de longue durée : 2,530 millions. « Le montant cumulé de la fortune professionnelle des 500 personnes les plus riches de France représente 570 milliards d'euros ».

Pour 2018, le déficit budgétaire prévu de la France (Dépenses - Recettes) est égal à 83 milliards d'euros.

Les 500 personnes les plus riches de France disposent d'une fortune presque 7 fois supérieure au déficit budgétaire de la France.

La justice sociale et fiscale aurait exigé de ces 500 personnes qu'elles contribuent un peu plus au budget de la France. C'est l'inverse qui s'est produit. Ce sont les moins argentés qui voient diminuer leurs retraites et les moins bien logés qui voient diminuer les aides au logement et les crédits consacrés au logement social.

Et, tandis que les plus fortunés bénéficient d'importantes exonérations d'impôts, les moins favorisés savent désormais qu'ils peuvent se retrouver jetés au chômage sans justification sérieuse — même si leur entreprise fait des bénéfices conséquents — et sans pouvoir compter sur une juste indemnisation puisqu'elles ont été plafonnées (minorées).

Conclusion, soit on accepte d'être ainsi abandonnés et appauvris un peu plus chaque année, soit on opte pour une mobilisation massive des millions de victimes des politiques conduites depuis plus de 20 ans.

Et, face à la bérézina électorale — tant politique que syndicale — subie en 2017 et les conséquences en découlant pour l'immense majorité des moins favorisés, est-il toujours d'actualité de mettre en exergue nos différences-divergences ou bien n'est-il pas bien plus urgent de se mettre d'accord sur une plateforme commune de propositions essentielles pour notre avenir commun ?

*Jean*

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433



# Oté

## Bone nouvèl ? Kèl bone nouvèl ! Pa pou zordi ! Pètète pou la proshène

*Ou la bo rode in bone nouvèl pou kontant in pé out l'éspri kan ou i lèw, na défoi ou i trouv pa. Sirtou si ou i parl l'anvironeman. Pars ofiramézir, ou i an apèrsoi l'imanité lé dann danzé dsi lo poinn vizé l'anvironeman. Moin té i sar di konm i antann souvan dé foi dann in shanson : « La tèr lé dann danzé ! ». Alé oir ni pé pa dir pou vréman sa Pars a l'èr ki lé la tèr lé pa dann danzé mé l'imanité, sa lé sir pars afors pa respèk la natir, va fini par ariv in tan sar dir pou lé z'om viv dsi la tèr.*

*Si tèlman k'in pé i pans déza déménaz pou alé dann in n'ot galaksi, dsi in planète akéyan pou nou. L'après rodé mé d'après sak ni koné i fo in bann milyon z'ané pou ariv la-ba. Sé dir, toutsuit, la pa domin la vèye.*

*Pou arvni dsi bann nouvèl, i fo dir, nout zoinal i mank pa é mi pans li la bien rézon donn anou nouvèl l'anvironeman. Dèrnyé nouvèl moin la lir dann Témoignages i port dsi la rougoumantasyon nivo la mèr. Mé pètète zot i kroi sa i touch ar pa nou, Pètète zot i pans nou zanfàn bondyé é tout bann fénomène klimatik va pass koté nou, san touch anou. Ni kroi kant mèm pa nout péi va fé in santouch dsi l'oséan, a moins ké ni kroi nou sé zanfàn La Frans é sa va évite anou bann gro l'inkonvényan. Kroi touzour, fyé pa tro !*

*Dèrnyé nouvèl moin la lir dann nout zournal é sa la pa in l'invansyon, la mèr i sava mont soisant santimète d'isi l'ané 2100. Soisant santimète la pa bonpé ! Zot va dir amoin. Mé ni koné déza plizyèr kartyé dann nout pé i sar ménasé : kisoï Sin-Lui, kisoï Sin-Pol, kisoï Sintandré é mèm Sin-Bénoi. Isi i di aou lo far Lo Por la fine près pèrd an mèr. Par la-ba i di aou la mèr i sava roprann son plas dann santrevil Sint-Sizane. Si ou i suiv la rout Shanborn ala ké ou i apèrsoi la mèr la fine aral in bon kantité zéktar la tèr. Néna, dopi lontan, in l'anfilade mé zon la fine alé dann la grann blé.*

*A la mèr koman ou i èm a nou don ! si i kontinyé nou va mont dann lé-o konm Ousanisava i shant. Nou va mont dan léo ? Si lé-o i vé d'nou é konm k'i diré i vé pa d'nou partou. Cilaos lo kap i dégrènn pyès par pyès. Brilé ! Sin-Fransoi i dégrènn galman. Sirk Salazie i ariv souan la rout lé koupé. Bann for siklone i ménas é konm par malèr sa sé iankor in kou d'lo réshofman klimatik. In pé partou lo l'administrasyon i di anou : pi késtyon fé la kaz par isi, pi késtyon fé la kaz par laba.*

*Bone nouvèl, la pa pou zordi touléka !*

Justin